PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier, ce qui suit :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Joachim tiendra une séance extraordinaire le **lundi 7 décembre 2026, à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 172, rue de l'Église, Saint-Joachim**. Il sera pris en considération les sujets suivants :

1. **OUVERTURE DE LA SEANCE EXTRAORIDNAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PRESENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2027**
4. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2029**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Donné à Saint-Joachim, ce 3e jour du mois de novembre 2026.

Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 3 novembre 2026 aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3e jour du mois de novembre 2026.

Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier